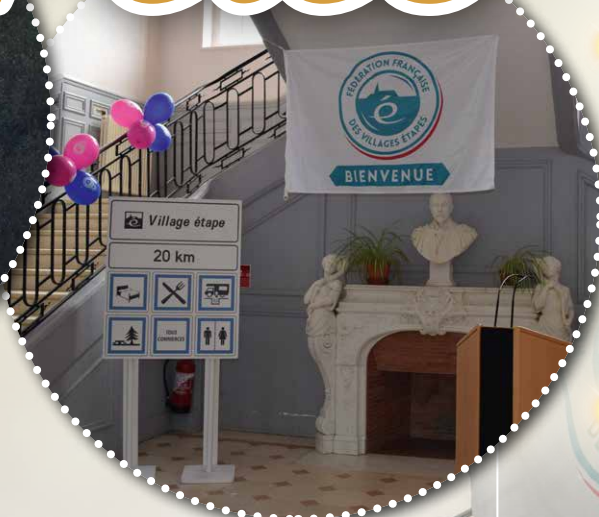


Bulletin
d'informations
municipales

Décembre
2017

Joyeuses Fêtes





“ Une année passe très vite, et nous voilà déjà aux fêtes de Noël et du 1^{er} de l’an. ”

2017 aura été une année marquée par deux élections, les présidentielles avec l'élection de M. MACRON comme Président de la République, puis les législatives avec un nouveau député issu du nouveau parti LREM, la République en Marche, M. KERLOGOT.

2017 aura aussi vu Belle-Isle-en-Terre, obtenir le label « Village étape », avec en octobre dernier la mise en place des panneaux le long de la RN12. En 2018, la commune lèvera le pied sur les investissements et privilégiera les travaux en régie. On peut s'appuyer sur des agents du service technique très compétents. Le projet d'achat de 2 maisons sur la place de l'église est en cours de réalisation. Ce chantier est mené en commun avec le CCAS et Côtes d'Armor Habitat. Côtes d'Armor Habitat qui va aussi, commencer la construction de 8 logements sur l'ancien terrain Solabel en 2018.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2018 et vous donne rendez-vous aux vœux le samedi 6 janvier à partir de 19h.

François LE MARREC,
Maire

Compte-rendu des conseils municipaux

Conseil municipal du 4 juillet 2017

- Organisation de la semaine à 4 jours à la rentrée scolaire 2017-2018

Conseil municipal du 31 août 2017

- Vote des tarifs communaux 2018

- Frelon asiatique

Le territoire de la Commune est touché par la prolifération du Frelon asiatique. Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au dispositif proposé par GP3A en matière de lutte contre le Frelon Asiatique selon les modalités ci-dessous

Type d'intervention	Contribution GP3A	Contribution commune	Part à la charge du propriétaire
Intervention sur nid primaire (diamètre inférieur à 10 cm)	20 €/nid	20 €	Solde
Intervention sur nid secondaire (diamètre supérieur à 10 cm)	40 €/nid	40 €	Solde

- Motion de soutien à la trésorerie de Bégard

Le Conseil Municipal s'oppose à la fermeture de la Trésorerie de Bégard qui a largement sa place sur le territoire et démontre au quotidien l'importance de son existence.

Conseil Municipal Jeunes

“ La fin du premier mandat du CMJ arrive à son terme, des élections sont en cours de préparation aux niveaux des classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} (deux enfants par classe : garçon et fille si possible). ”

Nouveauté cette année, c'est que les enfants désirant se présenter doivent faire une campagne électorale avec slogan et idées, ensuite les élections se dérouleront à la mairie dans la salle du conseil municipal dans le même principe que nos élections : isolement, urnes, liste d'émargement ...

C'est avec plaisir qu'au prochain bulletin municipal nous vous présenterons cette nouvelle équipe de 8 jeunes qui va dynamiser la commune pour 2 ans.

Nouvelle ATSEM à l'école

“ Nous souhaitons la bienvenue à Angélique, qui remplace Eveline en tant que ATSEM depuis le 4 Septembre. ”

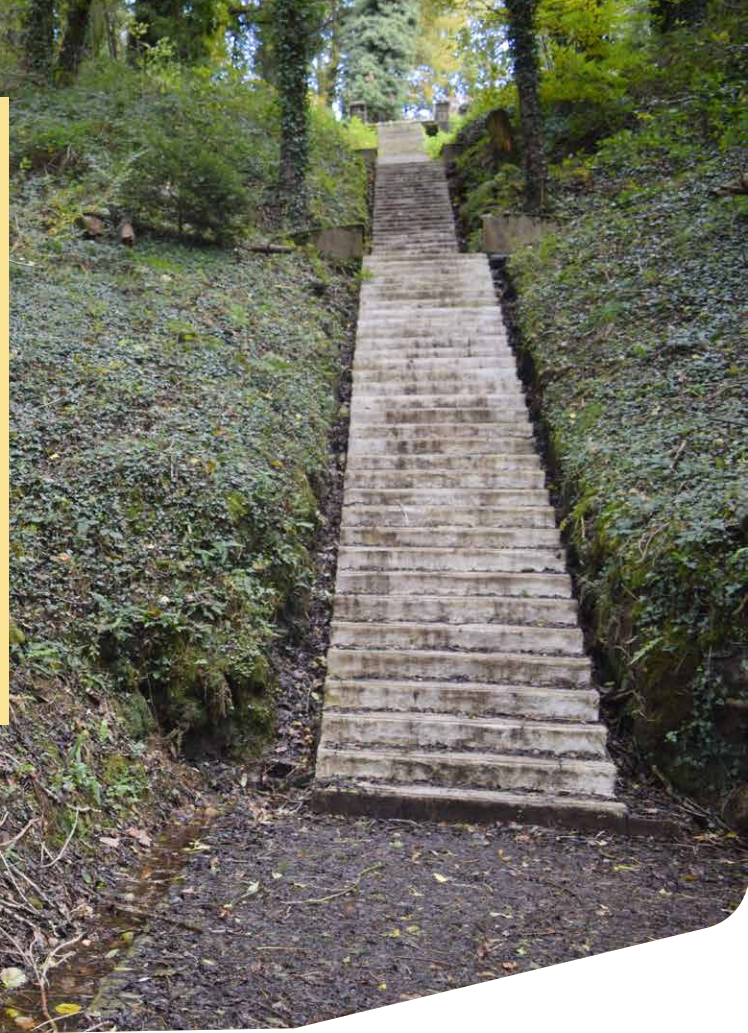
C'est lors de son licenciement en tant que fleuriste qu'Angélique décide de changer complètement d'orientation, elle passe le CAP Petite Enfance et son BAFA. Les examens en poche Angélique fait de nombreux remplacements sur les Côtes d'Armor et elle intervient pour la première fois en 2015 dans notre établissement.



Travaux

Les marches de l'escalier et la fontaine de Pendréo ont été restaurées.

L'escalier de 110 marches a été construit peu avant la deuxième guerre mondiale pour permettre d'accéder à la fontaine consacrée à Notre Dame de Pendréo que l'on invoquait pour être délivré de la coqueluche. Cette fontaine située à proximité de la chapelle de Locmaria était fréquentée jusque dans les années 1920 par les mères qui venaient passer un peu de son eau sur le visage de leurs enfants.



Village-étape



VILLAGES ÉTAPES
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

“ Après une première candidature non retenue, la nouvelle équipe municipale a repris le dossier « village étape ». ”



Le label « Village étape » c'est : la garantie de trouver dans un cadre agréable, tranquille, une offre de commerces et de service sur la route des vacances, l'humain en plus.

Depuis plus de 20 ans, le label propose aux usagers de la route une alternance aux aires de services. Situées à la sortie d'un axe routier national, les communes labellisées offrent une pause alliant service, découverte, et convivialité. A ce jour, le réseau des villages étapes regroupe 51 communes et projette, pour 2025 de s'élargir à 80. Belle Isle en Terre fait partie des 5 nouveaux villages rejoignant le réseau en 2017.

Belle Isle en Terre et Merdrignac (RN 164) sont les 2 premiers villages à obtenir le label dans les Côtes d'Armor, il y en 11 en Bretagne.

Tous les atouts étaient donc là sur notre territoire, il nous restait à mettre tout cela en page, puis à passer le Grand Oral à Paris. On a pu compter sur la participation et l'engagement de nos commerçants, artisans et artistes. Ce dossier a été suivi et mené par Delphine, secrétaire de mairie et Julie qui travaille à l'Office de Tourisme. Un grand merci à Emmanuel Lutton, 1er adjoint, qui s'est beaucoup investi pour obtenir ce label.

La signalétique qui aurait dû être installée avec les vacances d'été et la saison touristique a pris du retard. Elle est en place depuis la mi-octobre avec 6 grands panneaux le long de la RN12 annonçant Belle-Isle-en-Terre.

On pourra en mesurer les retombées pour nos commerçants dans quelques temps. D'ailleurs, une commission avec des élus et des commerçants est mise en place pour continuer à travailler sur ce dossier.

Justyle Coiffure

Justine GUIHAIRE est installée depuis quelques mois comme coiffeuse à domicile. Après avoir travaillé pendant 13 ans dans un salon, la bellisloise concrétise son projet professionnel en se mettant à son compte sous l'enseigne Justyle Coiffure. Titulaire d'un CAP coiffure puis d'un brevet professionnel styliste visagiste, Justine propose les prestations habituelles : coupes, couleurs, mèches... mais aussi les chignons et les coiffures plus sophistiquées pour les mariages et autres cérémonies. Elle se déplace sur le canton de Belle-Isle-en-Terre et Bégard du lundi au samedi de 9h à 18h30. Elle intervient également dans les maisons de retraite. Tous les tarifs et prestations sont visibles sur sa page Facebook Justyle Coiffure ou par téléphone au 06.58.76.51.30.



Michri – Cave à vins

C'est dans un décor élégant et raffiné, que Christian OPRESCU assisté d'Andrei MIHAESCU vous propose de découvrir une partie de la viticulture roumaine. Les amateurs de vins auront plaisir à découvrir des vins de grandes marques comme Lacerta dont Christian est le seul représentant en France, mais aussi Purcari, Jidvei, Beciul Domnesc,... Michri propose également différentes variétés européennes de champagnes, whiskys, bières mais aussi des boissons gazeuses et eaux plates. Christian retourne régulièrement en Roumanie, où il sélectionne lui-même les boissons qu'il présente dans sa boutique. La cave à vins n'étant que la première partie de son projet, Christian ouvrira courant décembre une épicerie mitoyenne à la cave. Vous y trouverez principalement des produits roumains tels que des fromages, saucissons, confitures, moutardes, viandes fumées,... Michri est ouverte du mardi au samedi de 11h à 21h



NAD

NAD (son nom d'artiste) dit Nadia pour les intimes arrive dans notre commune en avril 2014 au début discrète nous avons commencé à voir certaines de ses œuvres à la crêperie.

Mais d'où vient-elle ?

Après une enfance en Dordogne et une vie sur le secteur de Toulouse où elle a eu une formation dans l'audiovisuel, elle a toujours eu cet esprit du bricolage de l'assemblage de la féerie depuis toute petite, ce qui a un moment lui a fait lâcher son métier de cameraman pour se consacrer à sa passion. Donc depuis 25 ans elle s'exprime à travers son art appelé le recycl'art fait de papier, terre, récupération et de métal en tous genres.

Après avoir beaucoup voyagé à l'étranger comme en France elle a décidé de s'installer en Bretagne car elle y trouve un terreau artistique et de développement intéressant pour elle. En effet l'esprit mystique et la lumière de la Bretagne l'inspirent comme les artistes de Pont Aven du début du 19^e siècle qui faisaient le déplacement de Paris.

Ses œuvres sont visibles dans sa boutique à Belle Isle mais aussi dans une boutique de créateurs à Morlaix ou chez un antiquaire à Lanvollon.

A l'approche des fêtes de fin d'année n'hésitez pas à faire un détour par sa galerie, des idées cadeaux vous y attendent.

Téléphone : 0675495064 - Adresse : 12, rue saint Jacques



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a été créée le 1^{er} janvier 2017. Elle est issue de la fusion des communautés de communes de Guingamp Communauté, Pontrieux Communauté, du Pays de Bégard, de Bourbriac, du Pays de Belle-Isle-en-Terre, de Callac-Argoat et de Paimpol-Goëlo.



La Communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a été créée le 1^{er} janvier 2017. Elle est issue de la fusion des communautés de communes de Guingamp Communauté, Pontrieux Communauté, du Pays de Bégard, de Bourbriac, du Pays de Belle-Isle-en-Terre, de Callac-Argoat et de Paimpol-Goëlo.

Le 26 septembre 2017, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a décidé de lancer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil permet d'établir un projet commun et cohérent à tout le territoire. Il s'agit à la fois de répondre à des besoins de production de logements, d'établir des conditions favorables au dynamisme des activités économiques, agricoles et touristiques, de réfléchir aux mobilités ou encore de préserver le cadre de vie pour les habitants présents et à venir.

Le PLUi agit sur tout le périmètre de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération, qu'il s'agisse du littoral comme de l'arrière-pays, en milieu rural ou bien urbain. Doté d'une vision prospective sur 10 ans, ce document est aussi capable d'évaluer et de s'adapter aux besoins du territoire.

LES ÉTAPES

Afin de répondre à tous les enjeux du territoire, le PLUi nécessite de longs mois de travail. Sa construction est le fruit d'études de terrain approfondies et d'une longue phase de concertation auprès du public.

PHASE 1 : L'évaluation du potentiel et des besoins du territoire

Réalisation d'un diagnostic de territoire par un cabinet spécialisé, sur la base d'études de terrain et des documents d'urbanisme existants.

PHASE 2 : La construction du projet du PLUi

Élaboration du projet par les élus locaux, en cohérence avec les éléments de diagnostic et les objectifs déterminés.

PHASE 3 : L'enquête publique

Le public est invité à s'exprimer sur la base du projet proposé. Les observations sont recueillies par un commissaire enquêteur qui émet ensuite un avis indépendant et objectif sur le projet.

PHASE 4 : L'adoption du PLUi

Le projet est finalisé puis adopté en Conseil d'Agglomération.

LA CONCERTATION

Tout au long du projet, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération et les communes membres mettront en place différents modes d'information et de concertation.

Un dossier sur l'avancement du projet sera consultable au Service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération, un registre d'observations sera mis à disposition dans chacune des mairies et au siège de la Communauté d'Agglomération aux heures et jours habituels d'ouverture et enfin, une adresse email a été spécifiquement créée (plui@gp3a.bzh) afin de recueillir vos observations.

La Diagonale des Fous

La municipalité souhaitait mettre à l'honneur les deux traileurs solidaires Bellislois, Yannick Cornanguer et Julien Hervé, pour leur défi relevé avec le maillot de leur association un Souffle pour la Muco.

Accompagné de Jean Marc Connan (Plougouven) et Denis Le Bouill (Caurel) ils ont franchi la ligne d'arrivée de la Diagonale des Fous, le Grand Raid de l'île de la Réunion, réputé pour son extrême difficulté, 167 kilomètres et 9700 mètres de dénivelé. Membres actifs de la Rando-Muco, leur objectif est de collecter des dons en faveur de la lutte contre la mucoviscidose, qui sont reversés à l'association la Pierre Le Bigaut Mucoviscidose, dont le bénéficiaire record cette année a atteint 680 000 euros.

Nous les félicitons pour leur courage physique et psychologique à toujours se dépasser pour défendre des valeurs morales, plaider



Julien Hervé (maillot jaune) et ses camarades d'un Souffle pour la Muco, de gauche à droite, Denis Le Bouill, Yannick Cornanguer et Jean-Marc Connan, sur la ligne d'arrivée de la Diagonale des Fous, l'ultra-trail de l'île de la Réunion

des causes humaines et pour leur abnégation à toujours mener à bien leurs projets.

Le label «Site Rivières Sauvages»

Le Léguer amont et le Guic labellisés !

Le Léguer amont et son affluent le Guic, sont désormais les premières rivières labellisées «Site Rivières Sauvages» en Bretagne ! La remise du label a eu lieu le vendredi 20 octobre à Trégrom (limite aval du Léguer labellisé).

Ce label européen est décerné à des rivières préservées, riches d'un patrimoine naturel, comme il en existe peu en France ! Si le Léguer peut aujourd'hui prétendre à ce label, c'est notamment du fait que,



depuis plus de 20 ans, de nombreuses actions de préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sont menées sur le territoire. Un des éléments déclencheurs a été notamment le démantèlement du barrage de Kernansquillec, en 1996, qui a permis à la vallée de révéler sa vraie nature.

La poursuite des efforts consentis par les habitants de la Vallée pour protéger leur rivière, reconquérir la qualité de l'eau, et mettre en valeur ce patrimoine, fait aujourd'hui du Léguer, un joyau de nature à découvrir absolument !



Aide pour la rénovation énergétique

Désormais portés par Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération (GP3A), le Programme d'Intérêt Général en faveur de l'amélioration de l'habitat (PIG « Energie & Adaptation). Le PIG « Energie & Adaptation » vise notamment l'amélioration et la valorisation du parc de logements, la lutte contre la précarité énergétique, le maintien à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, ou encore la lutte contre l'habitat indigne... Il s'adresse aussi bien aux propriétaires de résidences principales qu'aux propriétaires bailleurs.

Concrètement, les bellilois peuvent, sous conditions :

- En amont des travaux souhaités ou pressentis, bénéficier d'un **accompagnement technique gratuit avec visite à domicile, étude des travaux envisagés, conseils neutres et individualisés...mais aussi, une fois le projet de travaux arrêté, être accompagnés au plan administratif** avec l'aide à la constitution du dossier de demande d'aide(s) et le suivi des financements.
- Prétendre à des **subventions importantes de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de GP3A** sur les travaux d'amélioration de la **performance énergétique, de mise en accessibilité destinés aux personnes âgées ou en situation de handicap (maintien à domicile)**, ou encore, de travaux lourds sur habitat très dégradé.
- **Défiscaliser les travaux réalisés.** Là encore, l'opérateur accompagne les propriétaires (bailleurs et occupants) dans le calcul de cette aide indirecte venant se rajouter aux subventions accordées.

Contact opérateur (CDHAT*) : 02 96 01 51 91

Permanences tous les 3^{èmes} mardis du mois, de 10h à 12h

Pôle de proximité de Belle-Isle-en-Terre,
15 rue Crec'h Huguen,
BELLE-ISLE-EN-TERRE



Informations diverses

Interdiction de vapoter dans certains lieux à partir du 1^{er} octobre 2017



Depuis le 1^{er} octobre 2017, il est interdit d'utiliser des cigarettes électroniques dans certains lieux.

Cette interdiction de vapoter s'applique dans :

- les établissements scolaires et les établissements destinés à l'accueil des enfants mineurs
- les moyens de transport collectif fermés
- les lieux de travail fermés et couverts à usage collectif

Les locaux qui accueillent du public comme les bars, les restaurants ou les hôtels... ne sont pas concernés par cette interdiction (sauf si le règlement intérieur le prévoit).

Permanence – droit du travail

Mme Baltus Bénédicte Inspectrice du travail honoraire assurera une permanence information droit du travail sur rendez-vous. Le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30 et le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h30 à 16h30 à la mairie de Belle Isle en Terre.

Public concerné : salariés, représentants du personnel, employeurs. Cette intervention est strictement à titre de renseignements. Apporter les documents afférents.

Manifestations de janvier à juin 2018

Samedi 6 Vœux de la municipalité - salle polyvalente
Vendredi 26 Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Samedi 27 Sainte Barbe

Janvier

Dimanche 4 Théâtre - Les Tréteaux Guingampais - Salle polyvalente
Vendredi 16 Poulet frites FSE - collège
Vendredi 23 Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Dimanche 25 Bal - Comité des Fêtes - Salle polyvalente

Février

Samedi 17 Repas - ASB - Salle polyvalente
Vendredi 30 Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Samedi 31 Chasse à l'œuf - CMJ - Jardin du Guer

Mars

Lundi 2 Bal - Comité des Fêtes - Salle polyvalente
Samedi 7 Journées européennes des métiers d'Art - Graet Gant an Dorn - SP
Dimanche 8 Journées européennes des métiers d'Art - Graet Gant an Dorn - SP
Dimanche 8 Vide Grenier - FSE du collège - Gymnase
Dimanche 15 Loto - Comité des Fêtes - Salle polyvalente
Vendredi 27 Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Samedi 28 Repas - Rando Muco - salle polyvalente
Dimanche 29 Journée Rando Muco - Prat Elès

Avril

Dimanche 13 Fête de l'Agriculture et du jardinage - Eau et Rivières de Bretagne - Autour du Château
Vendredi 25 Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Vendredi 11 ou 18 Poulet Basquaise à emporter - Handball Club

Mai

Dimanche 3 Fête des petits papiers - Office du Tourisme - Papeteries
Samedi 16 Fête de la Musique - Comité des fêtes - Place de l'Eglise
Dimanche 24 Bal - Club des Sans Soucis - Salle polyvalente
Vendredi 29 Veillée - Veillées Belliloises - salle de cinéma
Vendredi 29 Concours de boules - l'ASB - La Chapelle du Bois

Juin

Etat civil

Bonjour les bébés :
- Gaspard GUILLAUME



Pour le meilleur... :
- Rebekah LEYSHON et Vivien LALANNE



Ils nous ont quittés :
- Gilles LE BALCH
- François LE GOAS
- Michel COULAUD
- Régis SIELLEUR